

Les systèmes de sécurité résidentiels de dernière génération

Le Québec a connu récemment une vague de cambriolages d'un genre jusqu'ici peu usité, les effractions de domicile. Les voleurs s'introduisent par effraction ou par subterfuge et commettent leur méfait en brutalisant les occupants, certains allant même jusqu'à les tuer. Fortement médiatisés, ces crimes ont eu pour effet de susciter la crainte de la population et de faire grimper en flèche les ventes de systèmes de sécurité.

La question qu'on se pose est celle-ci : ces dispositifs sont-ils vraiment efficaces ? La réponse est oui. Beaucoup plus qu'ils ne l'ont jamais été...

Finis les ratés

Les systèmes de sécurité résidentiels n'ont pas toujours eu une grande réputation d'efficacité. Et leur maniement tatillon n'a rien fait pour l'améliorer. Il est vrai qu'avec les systèmes des générations antérieures, il fallait parfois suivre plusieurs étapes — déverrouiller la porte, se précipiter sur le boîtier de commande, se dépêcher de composer le code, puis tranquillement attendre que le signal de désactivation soit parvenu à la centrale avant de pénétrer plus avant dans la maison — étapes que la hâte ou la distraction pouvaient facilement nous faire escamoter. Cette situation explique d'ailleurs le nombre élevé de fausses alertes données par de tels systèmes. Et à trop crier au loup, on sait ce qui arrive...

Les systèmes de sécurité offerts de nos jours n'occasionnent plus ces problèmes. Ils sont équipés d'une commande à distance (semblable à celle d'une voiture) ou, mieux encore, sont directement reliés au verrou de la porte d'entrée. Il suffit alors de verrouiller ou de déverrouiller la porte pour armer ou désarmer le système. Aucun numéro de code à mémoriser, aucune procédure spéciale à respecter.

Contacts, sonneries, vestiges du passé

Les premiers systèmes de sécurité nécessitaient

Encadré

Le cambriolage a toujours la cote

- ⊗ Tous pays confondus, le vol par effraction dans les résidences est l'un des délits les plus fréquents.
- ⊗ En 2004, selon une étude internationale, les taux de cambriolages signalés à la police pour 100 000 résidences variaient entre 476 pour la France et 1533 pour l'Australie.
- ⊗ Avec plus ou moins 20 000 cambriolages déclarés chaque année, le Québec se situerait à peu près à mi-chemin entre la France et l'Australie.

l'installation, sur toutes les fenêtres et sur toutes les portes, de contacts qui étaient ensuite reliés au boîtier de commande au moyen de fils électriques. Ce type d'installation était aussi inesthétique qu'inefficace. Les voleurs n'avaient qu'à casser un carreau pour pénétrer, et il suffisait d'avoir oublié de fermer une fenêtre pour que la sonnerie se déclenche. Les fausses alertes étaient d'ailleurs si fréquentes que les policiers ont commencé à donner des amendes après deux interventions inutiles.

De nos jours, on ne pose plus de tels systèmes (ou du moins ceux qui le font encore devraient s'en abstenir). Les contacts ont été remplacés par des

détecteurs de mouvements sans fil et la sonnerie d'alarme, par un appel à l'aide lancé à une centrale de surveillance. Certains systèmes comportent également un haut-parleur grâce auquel un agent de la centrale peut prévenir les intrus que leur présence a été détectée et les sommer de déguerpir avant l'arrivée imminente des forces de l'ordre.

Les boîtiers de commande n'ont pas disparu pour autant. Ils reçoivent toujours le signal des détecteurs, sans fil aucun cette fois, et permettent de désactiver le système dans les pièces où l'on désire circuler (Ex. : chambre à coucher, salle de bains), tout en le laissant armé dans les endroits à risque (Ex. : rez-de-chaussée). Un locataire peut même en installer un sans l'autorisation de son propriétaire, à condition bien sûr de ne pas faire de trous dans le mur.

Pour une sécurité accrue

Il est également possible d'ajouter, à un système de sécurité moderne, toutes sortes d'autres dispositifs utiles, notamment :

- un talkie-walkie qui permet d'appeler la centrale de surveillance en cas d'urgence à la maison. Mieux que le traditionnel bouton de panique, ce bigophone bidirectionnel permet à l'occupant de préciser de vive voix la nature du danger qui le menace et à l'agent de sécurité à l'autre bout du fil de lui indiquer quel comportement adopter en attendant l'arrivée des secours (les agents de sécurité de la centrale ne perdront pas de temps à vous demander votre pierre de naissance ou votre code postal avant de déterminer s'ils doivent vous envoyer les pompiers, les policiers ou les ambulanciers) ;
- un téléphone équipé d'un appareil de localisation qui permet d'entrer en contact avec la centrale pour obtenir de l'aide en tout temps et en tous lieux, en enfonçant un seul bouton. En outre, le GPS intégré permet de repérer instantanément un enfant ou une personne âgée égarée ou en situation de détresse. Certains de

ces appareils peuvent aussi être programmés pour envoyer un message texte au téléphone d'un parent lui confirmant que son rejeton est bel et bien rentré de l'école ;

- un détecteur de monoxyde de carbone qui permet de prévenir une intoxication des occupants en cas de mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage. Des détecteurs de gaz propane et de gaz naturel existent également ;
- un détecteur de fumée, qui émet un son strident comme n'importe quel autre détecteur, mais qui envoie aussi un signal aux agents de sécurité de la centrale qui appellent aussitôt l'occupant de même que les pompiers ;
- un détecteur de fluctuations de température qui permet d'éviter l'éclatement des tuyaux d'eau (et des bouteilles de vin !) en cas de pannes électriques ou d'arrêt de l'appareil de chauffage. Une sonde de niveau d'eau est aussi offerte pour prévenir les inondations ;
- et, enfin, un service de surveillance du domicile lors d'absences prolongées.

Les vendeurs de systèmes de sécurité vous convaincront que la tranquillité d'esprit n'a pas de prix, mais notez qu'un système de base coûte de 200 à 300 dollars, sans compter les frais mensuels de télé-surveillance. Afin de bien vous convaincre, plusieurs vendeurs offrent une garantie de déménagement à l'achat du système.

Qu'en disent les assureurs ?

Des nouveaux systèmes, grand bien. Des anciens, pas « grand-chose ». Rares, d'ailleurs, sont les assureurs qui accordent une réduction de prime digne de ce nom aux propriétaires d'un système d'alarme, c'est-à-dire d'un système qui n'est pas relié à une centrale de surveillance et qui ne fait que déclencher une sonnerie. Un système de sécurité relié donne droit, par contre, à une réduction importante, encore plus s'il s'agit d'un système qui s'arme automatiquement en tournant le verrou de la porte d'entrée (comme pour les vols de voitures dont la clé est encore dans le

contact, de nombreux cambriolages ont lieu dans des résidences équipées d'un système de sécurité fonctionnel, mais non armé).

Vous voulez des preuves ?

Vous n'en aurez pas. Les assureurs seraient peut-être en mesure de confirmer l'efficacité des systèmes de sécurité, mais ce sont des entreprises privées. Les statistiques qu'elles compilent ne regardent qu'elles. Quant aux chiffres avancés par les vendeurs de systèmes de sécurité... y croit bien qui le veut. Restent les cambrioleurs que ces systèmes auraient permis de prendre sur le fait, mais là encore, ils ne parlent pas fort...

Plus sérieusement, on peut affirmer sans trop se tromper que les systèmes de sécurité d'aujourd'hui sont nettement plus efficaces que ceux d'antan. Les assureurs, qui ne sont pas gens à jeter l'argent par les fenêtres, n'accorderaient pas de réduction de prime s'il en était autrement... 

Date de réception : 11 mai 2007

Date d'acceptation : 15 mai 2007

**Vous avez des questions ?
Veuillez nous les faire parvenir
par courriel à info@dplm.com
à Dale-Parizeau LM. Vous pouvez
également obtenir plus de
renseignements en consultant notre
site Internet au www.dplm.com/fmoq
ou en communiquant avec nous au
1 877 807-3756 (partout au Québec).**